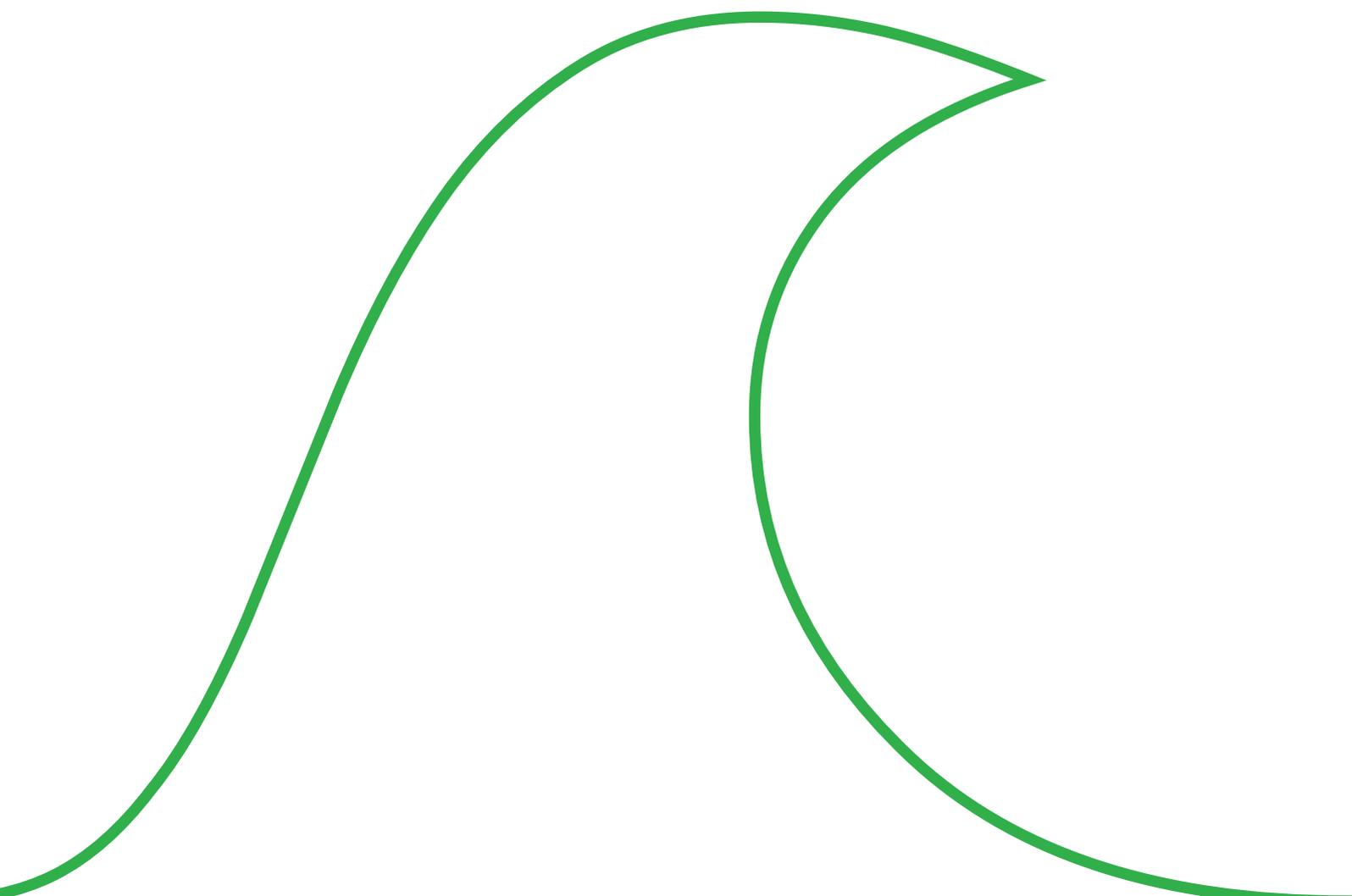


CAISSE DE PENSIONS PANVICA

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2024





Chères assurées, chers assurés, chers employeurs, chères retraitées, chers retraités,

L'année 2024 a une fois de plus montré à quel point les exigences liées à une prévoyance moderne sont variées et complexes. Modèles de travail flexibles, nouvelles configurations familiales ou projets de vie personnels: nos parcours individuels et nos réalités professionnelles sont plus diversifiés que jamais. Cette diversité place également la caisse de pensions Panvica devant un défi de taille: garantir la stabilité tout en répondant à des besoins différents.

Avec un rendement total exceptionnel de 8,0 pour cent, nous sommes à nouveau parvenus à faire évoluer positivement les actifs immobilisés. Le degré de couverture a connu une progression très réjouissante, à 121,5 pour cent fin 2024. Ces résultats nous ont permis de garantir une rémunération particulièrement attrayante de 4,5 pour cent pour les personnes assurées actives. Grâce à cette solide stabilité financière, les promesses de rentes futures sont garanties.

Une prévoyance fiable exige non seulement de la stabilité, mais aussi une combinaison judicieuse de paramètres techniques, économiques et sociaux. Combiner de manière optimale ces facteurs reste un défi passionnant que nous devons aussi relever dans les années à venir. Il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions pour aujourd'hui, mais aussi de savoir comment la prévoyance peut s'adapter à un univers de vie de plus en plus dynamique. Notre priorité, elle, est inchangée: la couverture financière de nos personnes assurées à chaque étape de la vie, que ce soit à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès.

Notre stratégie de placement, qui est axée sur la stabilité à long terme et à laquelle nous apportons des optimisations ciblées, a encore fait ses preuves en 2024. En tant qu'œuvre de prévoyance de la fondation collective proparis, nous bénéficions de conditions idéales et d'une collaboration

coordonnée. Grâce à la mutualisation des ressources et à la large répartition des risques, nous pouvons obtenir des résultats solides, même dans des périodes économiques difficiles, et honorer de manière fiable nos engagements envers les personnes assurées.

En plus des aspects techniques et financiers, il nous tient à cœur de souligner l'importance que revêt une prévoyance efficace dans le quotidien de nos personnes assurées. La caisse de pensions n'est pas seulement un mécanisme de couverture. Son rôle est aussi d'accompagner et d'informer les personnes assurées afin de les aider à prendre des décisions éclairées. Grâce à des informations claires et à un soutien personnalisé, nous voulons faire en sorte qu'elles aient confiance dans leur prévoyance vieillesse, indépendamment de la phase de vie dans laquelle elles se trouvent et des exigences politiques.

Mais notre réussite ne repose pas uniquement sur des chiffres. C'est surtout la contribution active des personnes sur les plans de la conception et de l'organisation qui permet à notre œuvre de prévoyance de rester robuste.

Je remercie toutes les personnes qui, à travers leur engagement, ont contribué à faire de la caisse de pensions Panvica un partenaire solide et fiable en 2024 également. Ensemble, nous avons créé des bases fortes qui garantissent la sécurité aux générations actuelles mais aussi futures.

Roland Räber

Caisse de pensions PANVICA
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Placements	441 315 465.54	370 750 791.18
Liquidités	2 756.96	1 906 824.93
Créances et prêts	15 693 681.58	20 333 506.25
Titres	425 619 027.00	348 510 460.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	–	–
Placements auprès de l'employeur	–	–
Immeubles	–	–
Autres placements	–	–
Compte de régularisation actif	6 505 170.77	3 856 197.87
Actifs provenant de contrats d'assurance	306 387 402.00	328 373 268.00
Actifs	754 208 038.31	702 980 257.05

Passifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Engagements	3 029 341.60	4 702 531.63
Prestations de libre passage et rentes	2 970 380.70	4 599 362.48
Banques / Assurances	–	–
Autres engagements	58 960.90	103 169.15
Compte de régularisation passif	2 220 968.86	566 371.68
Réserves de cotisations de l'employeur	3 694 674.95	4 017 083.05
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	3 694 674.95	4 017 083.05
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	–	–
Provisions non techniques	–	–
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	613 612 708.80	591 976 077.70
Capitaux de prévoyance des actifs	208 050 568.80	186 687 009.70
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	62 491 477.00	42 284 380.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	306 387 402.00	328 373 268.00
Provisions techniques	36 683 261.00	34 631 420.00
Réserves de fluctuation de valeurs	76 702 202.00	79 902 563.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	54 948 142.10	21 815 629.99
Situation en début de période	21 815 629.99	–
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	–	–
Excédent de produits / charges	33 132 512.11	21 815 629.99
Passifs	754 208 038.31	702 980 257.05

	01.01.–31.12.2024 en CHF	01.01.–31.12.2023 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	41 229 067.28	41 640 942.75
Cotisations des salariés	19 435 945.50	20 172 709.68
Cotisations des employeurs et des indépendants	19 470 047.33	20 185 457.27
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	–1 122 149.25	–1 912 572.75
Primes uniques et versements supplémentaires	2 215 136.45	1 226 276.70
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	780 669.25	1 534 989.80
Subsides du fonds de garantie	449 418.00	434 082.05
Prestations d'entrée	34 129 298.80	35 447 543.40
Apports de libre passage	31 508 955.95	33 675 906.85
Apports en cas de reprise d'assurés	–	–
– Provisions techniques	–	–
– Réserves de fluctuation de valeurs	–	–
– Fonds libres	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	2 620 342.85	1 771 636.55
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	75 358 366.08	77 088 486.15
Prestations réglementaires	–37 878 990.25	–29 738 202.35
Rentes de vieillesse	–14 812 499.20	–13 283 100.40
Rentes de survivants	–1 846 659.30	–1 764 312.50
Rentes d'invalidité	–4 054 165.90	–3 681 850.15
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	–14 908 070.45	–9 392 792.55
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–2 257 595.40	–1 616 146.75
Prestations de sortie	–51 634 913.40	–74 609 210.50
Prestations de libre passage en cas de sortie	–50 811 126.70	–73 418 138.35
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	–823 786.70	–1 191 072.15
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–89 513 903.65	–104 347 412.85
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	–43 281 017.10	2 885 418.90
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	–2 753 735.85	28 951 533.00
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	–20 207 097.00	–13 749 006.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	–2 051 841.00	–4 241 701.00
Rémunération du capital épargné	–18 609 823.25	–8 452 990.05
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	341 480.00	377 582.95

	01.01.–31.12.2024 en CHF	01.01.–31.12.2023 en CHF
Produits de prestations d'assurance	49 597 602.40	25 168 501.75
Prestations d'assurance	40 002 208.40	18 981 433.75
Part d'excédents provenant des assurances	9 595 394.00	6 187 068.00
Charges d'assurance	-7 935 146.10	-8 162 697.25
Prime d'assurance	-7 256 276.15	-7 464 427.05
– Primes de risque brutes	-6 348 352.90	-6 581 505.10
– Primes pour frais de gestion	-907 923.25	-882 921.95
Apports uniques aux assurances	-366 839.00	-403 697.00
Cotisations au fonds de garantie	-312 030.95	-294 573.20
Résultat net de l'activité d'assurance	-15 774 098.37	-7 367 703.30
Résultat net des placements	48 635 628.01	33 783 848.64
Résultat des liquidités	30 200.13	9 384.59
Résultat des créances et prêts	48 590.40	2 121.35
Résultat des titres	49 571 969.50	34 804 052.10
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	-20 661.12	–
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-19 071.90	-19 518.40
Frais de gestion de fortune	-975 399.00	-1 012 191.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	48 326.10	75 810.08
Produits de prestations fournies	–	–
Autres produits	48 326.10	75 810.08
Autres charges	-21 942.97	-14 604.96
Frais de gestion	-2 955 761.66	-3 156 492.83
Administration générale	-2 846 828.61	-3 052 240.28
Frais de marketing et de publicité	–	–
Activités de courtage	–	–
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-98 781.05	-92 447.55
Autorités de surveillance	-10 152.00	-11 805.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	29 932 151.11	23 320 857.63
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	3 200 361.00	-1 505 227.64
Excédent de produits / charges	33 132 512.11	21 815 629.99

Forme juridique et but

La Caisse de pensions PANVICA est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

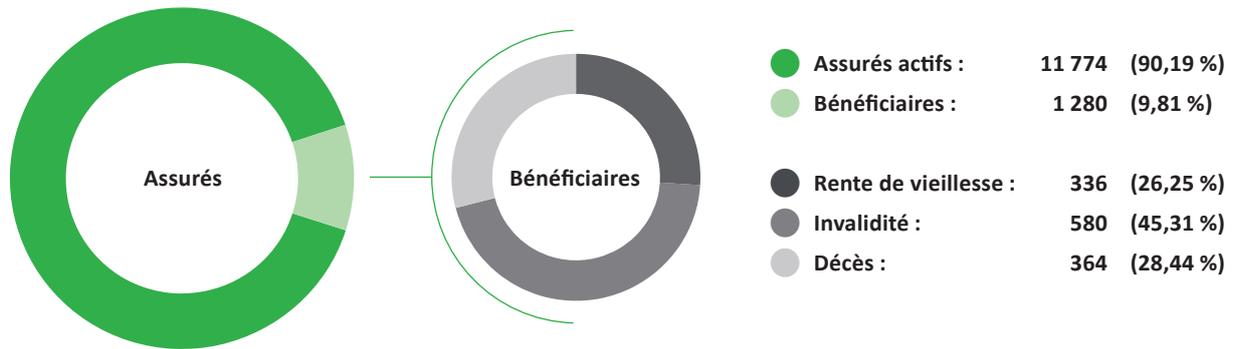
	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Beereuter Patrick	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Hotz Silvan	Membre	Représentant des empl.	2024–2027
Kronenberg Daniel	Membre ¹	Représentant des empl.	2024–2027
Kogler Stefan	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Lang Roger	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Müller Alois	Vice-président	Représentant des sal.	2024–2027
Ohnmacht Wilhelm	Membre	Représentant des empl.	2024–2027
Räber Roland	Président	Représentant des empl.	2024–2027
Schluep Guido	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Wellauer Urs	Membre	Représentant des empl.	2024–2027

Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de compensation AVS panvica Talstrasse 7 3053 Münchenbuchsee
Contact	031 388 14 88 info@panvica.ch
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse de compensation AVS panvica Directeur de la Caisse de pensions : Patrick Hauser
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern Réviseur principal : Patrick Hildbrand
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²

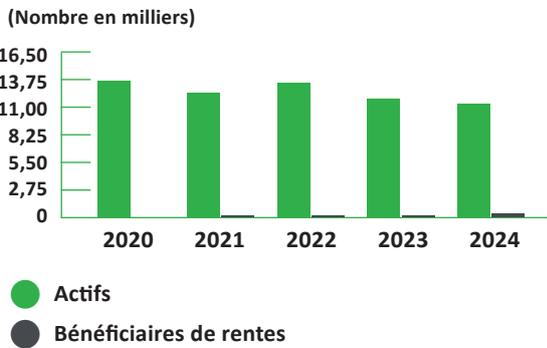


36,1
Assurés actifs, par rente de vieillesse¹

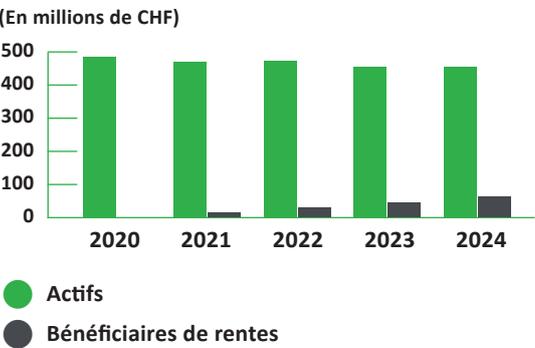
8,0 %
Rendement net sur le total du bilan

933
Entreprises

Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³



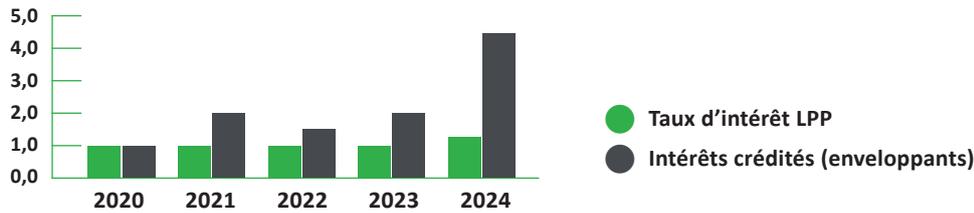
Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³



¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes
² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérés de manière autonome

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2024, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 4,5 % (année précédente 2,0 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,00 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4,88 %.

La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

Avoir de vieillesse LPP :

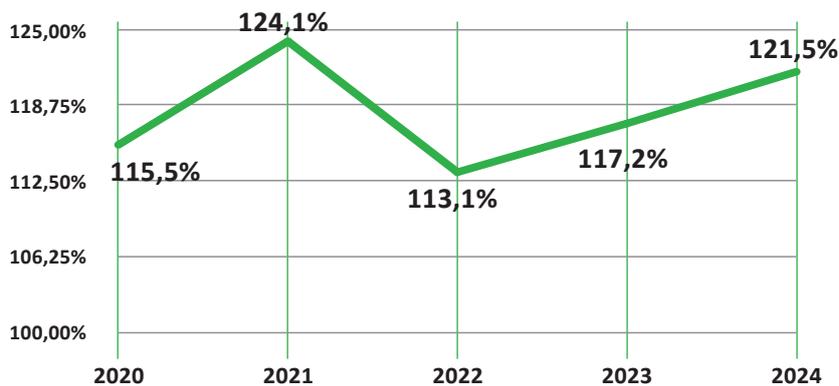
CHF 366 043 752

Avoir de vieillesse surobligatoire :

CHF 104 508 039



Degré de couverture au 31.12.



100 %

Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

100 %

Transparence des coûts

0,22 %

Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 754 208 038



- Actifs provenant de contrats d'assurance (40,62 %): 306 387 402
- Placements individuels (59,38 %): 447 820 636

Immobilier Suisse

99 164 640

Liquidités¹

22 201 609

Actions Marchés émergents

31 576 934

Actions Suisse

64 796 626

Actions Monde Small Cap

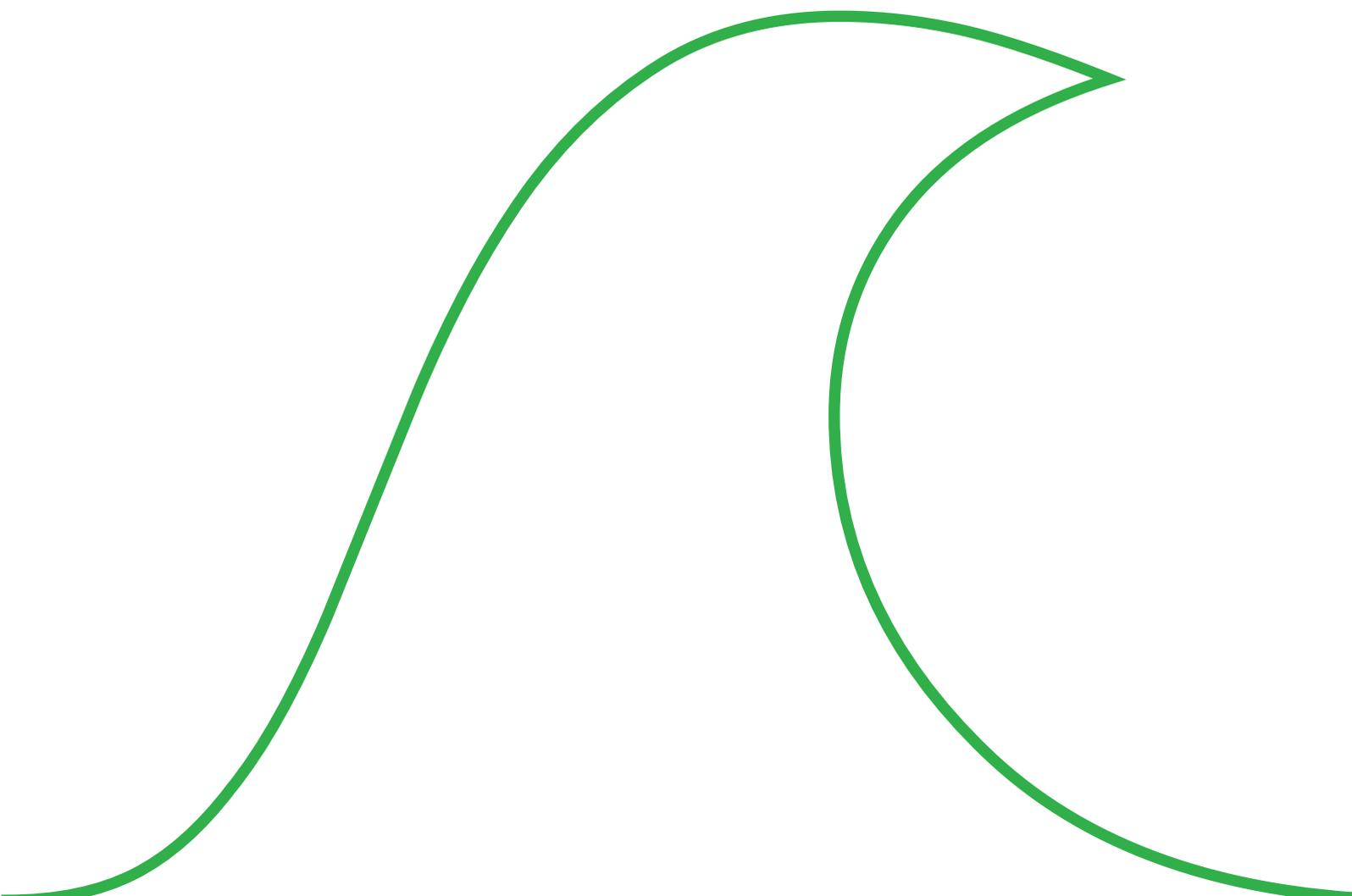
31 155 155

Placements individuels

Actions Monde (couvertes)

198 925 672

¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements



Caisse de pensions PANVICA

Talstrasse 7 | Postfach 514 | 3053 Münchenbuchsee
031 388 14 88 | info@panvica.ch
www.panvica.ch

